



Question orale de madame Clémentine Barzin, députée MR du parlement francophone de la Région de Bruxelles-Capitale, à madame Nawal Ben Hamou, ministre chargée de la Cohésion sociale et du Sport. M. Alain Maron, ministre en charge de la Santé

Concernant : la lutte contre le harcèlement chez les jeunes en milieu sportif

Madame la ministre,


Le sport devrait être un espace propice à l'épanouissement personnel, au développement de la confiance en soi et au renforcement des liens sociaux. Cependant, il est devenu alarmant de constater la présence de problèmes de violence interpersonnelle, dans le milieu sportif ainsi que dans les compétitions de haut niveau. Une étude percutante réalisée par l'ADEPS en 2021 a mis en lumière des cas de violence et de harcèlement au sein des jeunes dans la communauté sportive : 67,7% des sondés ont vécu de la violence psychologique, 51,8% des sondés ont subi de la violence physique. Le niveau de violence interpersonnelle augmente avec le niveau de compétition. Il est particulièrement préoccupant de constater que la violence psychologique est la forme de violence la plus courante dans cet environnement. Face à cette réalité, il importe de prendre des mesures et de favoriser un climat sportif plus sain au sein de nos établissements sportifs à Bruxelles.

Madame la ministre,

- Quel est votre stratégie pour lutter contre la violence psychologique, le harcèlement, dans le milieu du sport à Bruxelles, et au moyen de quel budget?
- Avez-vous recueilli des données statistiques concernant des faits de harcèlement dans le milieu sportif francophone à Bruxelles ?
- L'étude de l'ADEPS a-t-elle permis d'affiner votre plan d'actions en matière de prévention de la maltraitance dans le sport à Bruxelles ?
- Les Délégués "Vivons sport" voulus par la Fédération Wallonie-Bruxelles, fédérations ou associations sportives vous ont-ils remis des avis, propositions et recommandations pour les jeunes sportifs bruxellois? Dans l'affirmative, les avez-vous suivis ?
- Travaillez-vous en étroite collaboration avec les différentes fédérations sportives pour la prévention de cette violence?
- La Cocof soutient financièrement des clubs sportifs et ASBL, existe-t-il un soutien qui couvre la prévention du harcèlement, si oui à quelle hauteur ? Pourriez-vous nous rappeler les différents appels à projets de cette législature, l'un d'eux a-t-il traité de la question du harcèlement, au moyen de quel budget le cas échéant ?

- La cellule sport de la Cocof organise-t-elle des événements de prévention du harcèlement dans les clubs sportifs ?

Je vous remercie par avance pour vos réponses à ces questions.



Céline BARRA